



## Montant des droits d'inscription et d'homologation FFSNW harmonisés et ceux de l'IWWF/E&A (issus des Bye-Laws)

### Dispositions générales

Toutes les compétitions inscrites aux calendriers fédéraux nationaux et internationaux nécessitent l'approbation de la Fédération nationale. Pour certaines compétitions, à titre notamment, des droits d'organisation supplémentaires doivent être réglés à la fédération. L'inscription d'une compétition avec délivrance de Cash Price en catégorie Elite est soumise à approbation de la fédération nationale. Si une compétition relève de plusieurs catégories, seul le montant correspondant au niveau le plus élevé sera dû.

### Dispositif inter-générationnel de renouvellement de l'Elite sportive

La Fédération a installé un dispositif d'accompagnement des jeunes athlètes pour le renouvellement de l'Elite. Ce dispositif au bénéfice des catégories Cadets/Juniors/Espoirs, sera financé par une contribution financière des compétitions à Cash Price (CP) ainsi que celles faisant partie d'un "Tour" à étapes (hors circuits fédéraux) donnant lieu à un classement final selon le barème ci-après.

### Périodes banalisées Compétitions Internationales de Référence

Dans le cadre de l'organisation en France de Compétitions Internationales de Référence (Championnats d'Europe et du Monde), une période banalisée de deux week-ends en amont et un week-end en aval est instaurée. Des tarifs d'inscription particuliers correspondant à cette période ont été définis ci-après.

* Frais d'inscription de la FFSNW :	1ère compétition	20 €	<b>Changements en 2022</b>
	2ème compétition	60 €	
	3ème et + compétition	200 €	<b>Changements en 2023</b>
	3ème 3D avec un nombre significatif de skieurs	80 €	

### Ski Classique

	Homologation	Part FFSNW	Part IWWF/EA	TOTAL (à verser à la FFSNW)	
<b>Droits d'inscription permanents aux calendriers fédéraux</b>	Régional	15 €	-/-	15 €	CP
	National	15 €	-/-	15 €	
	Normal	15 €	120 €	135 €	
	RL / RL	20 €	220 €	240 €	
	* Cf plus haut	60 €		280 €	
	80 €	300 €			
		200 €		420 €	
Applicable en plus des droits ci-dessus	<i>Cash Prize (application bye-laws en accord avec E&amp;A IWWF)</i>	<i>200€ si CP &lt; ou = à 10 K€ 500€ si CP &gt; 10 K€</i>	100 €	<i>300€ ou 600€</i>	
<b>Droits d'inscription pendant la période banalisée pour l'organisation des CIR françaises soit deux week-end en amont et un en aval (hors championnats de ligue sans participation étrangère)</b>	RL	500 €	220 €	720 €	
	RC	500 €	220 €	720 €	
<b>Compétitions à étapes avec classement final non identifiées comme telle sur les calendriers</b>	<b>Tout type d'homologation</b>	<b>500 € + montant de l'homologation concernée (Cf. barème ci-dessus)</b>	-/-	<b>500 € + montant de l'homologation concernée (Cf. barème ci-dessus)</b>	

**Nota 1 :** Aucun droit d'inscription pour les championnats de ligue n'est appliqué par la FFSNW et ce quel que soit le niveau d'homologation de cette compétition et sans participation étrangère mais requiert l'autorisation de la Ligue.

**Nota 2 :** Aucun droit d'inscription pour les championnats nationaux n'est appliqué par l'IWWF/EA dans la limite d'un championnat/an

**Nota 3 :** Les compétitions à Cash Prize sont soumises à d'autres obligations financières selon le montant total de la dotation. L'ensemble des obligations est consultable dans les Bye-Laws de l'IWWF/EA. 2024 : Une convention est à signer entre l'organisateur et la FFSNW pour toutes les compétitions à cash Prize.

**Nota 4 :** Les sommes dues pour l'inscription des compétitions devront avoir été envoyées au référent compétition de la fédération avant les dates limites d'inscription. Si ces sommes ne sont pas parvenues en temps, la FFSNW annulera la compétition en temps afin de ne pas avoir de pénalités (avant le 01/03/2024)

**Nota 5 :** Toute demande de modification d'une compétition inscrite, de date notamment, faite après la date limite d'inscription sera soumise aux pénalités ci-après.

**Nota 6 :** Tout organisateur ne déclarant pas une compétition à Cash Price ou faisant partie d'un Tour conformément au barème ci-dessus devra s'acquitter d'une amende de 250€ en plus des sommes dues. A défaut, toute demande d'inscription ultérieure lui sera refusée.

	Homologation	FFSNW	IWWF/EA	TOTAL
Pénalités pour Inscription hors délais (entre 04/02/2024 et 29/02/2024)	RL	25 €	150 €	175 €
	RC	25 €	150 €	175 €
	CP	25 €	400 €	425 €
Pénalités pour Inscription hors délais (entre 01/03/2024 et 31/05/2024)	RL	50 €	200 €	250 €
	RC	50 €	200 €	250 €
	CP1	50 €	200 €	250 €
Pénalités pour Inscription hors délais (après le 31/05/2024)	RL	100 €	400 €	500 €
	RC	100 €	400 €	500 €
	CP1	100 €	400 €	500 €
Pénalités pour modification date ou de site de compétition (après le 01/03/2024)	RL	25 €	100 €	125 €
	RC	25 €	100 €	125 €
	CP	25 €	100 €	125 €
Pénalités pour annulation d'une compétition (après le 01/03/2024)	RL	50 €	200 €	250 €
	RC	50 €	200 €	250 €
	CP	50 €	200 €	250 €
Pénalités pour modification compétition nationale en compétition internationale				
	National	15 €	150 €	165 €
Pénalités pour non chargement ou chargement incorrect du fichier de compétition	RL	25 €	100 €	125 €
	RC	25 €	100 €	125 €
	CP	25 €	100 €	125 €

## Wakeboard

(Bateau)

	Homologation	FFSNW	IWWF/EA	TOTAL
Droits d'inscription aux calendriers fédéraux	Régional	15 €	-/-	15 €
	National	15 €	-/-	15 €
	Normal	15 €	100 €	115 €
	Ranking list IWWF	* 20€/60€/200€	200 €	220€ / 260€ / 400€
Applicable en plus des droits ci- dessus	Cash Prize (application bye- laws en accord avec E&A IWWF)	200€ si CP < ou = à 10 K€ 500€ si CP > 10 K€	100 €	300€ ou 600€
Droits d'inscription pendant la période banalisée pour l'organisation des CIR françaises soit deux week-end en amont et un en aval (hors championnats de ligue sans participation étrangère)	RL	500 €	200 €	700 €
Compétitions à étapes avec classement final non identifiées comme telle sur les calendriers	Tout type d'homologation	500 € + montant de l'homologation concerné (Cf. barème ci-dessus)	-/-	500 € + montant de l'homologation concerné (Cf. barème ci-dessus)

**Nota 1 :** Aucun droit d'inscription pour les championnats de ligue n'est appliqué par la FFSNW et ce quel que que soit le niveau d'homologation de cette compétition.

**Nota 2 :** Aucun droit d'inscription pour les championnats nationaux n'est appliqué par l'IWWF/EA dans la limite d'un championnat annuel.

**Nota 3 :** Les compétitions à Cash Prize sont soumises à d'autres obligations financières selon le montant total de la dotation. L'ensemble des obligations est consultable dans les Bye-Laws de l'IWWF/EA. 2024 : Une convention est à signer entre l'organisateur et la FFSNW pour toutes les compétitions à cash Prize,

**Nota 4 :** Un droit de 100 € sera appliqué aux compétitions pour lesquelles il aura été demandé que les résultats soient pris en compte pour l'établissement de la ranking list IWWF.

**Nota 5 :** Les sommes dues pour l'inscription des compétitions devront avoir été envoyées au référent compétition de la fédération avant les dates limites d'inscription. Si ces sommes ne sont pas parvenues en temps, la FFSNW annulera la compétition en temps afin de ne pas avoir de pénalités,

**Nota 6 :** Toute demande de modification d'une compétition inscrite, de date notamment, faite après la date limite d'inscription sera soumise aux pénalités ci-après.

**Nota 7 :** Tout organisateur ne déclarant pas une compétition à Cash Price ou faisant partie d'un Tour conformément au barème ci-dessus devra s'acquitter d'une amende de 250€ en plus des sommes dues. A défaut, toute demande d'inscription ultérieure lui sera refusée.

	Homologation	FFSNW	IWWF/EA	TOTAL
Pénalités pour Inscription hors délais (entre 31/01/2024 et 01/03/2024)	Normal	25 €	150 €	175 €
	Ranking list IWWF	25 €	150 €	175 €
	CP	25 €	400 €	425 €
Pénalités pour Inscription hors délais (entre 02/03/2024 et 31/05/2024)	Normal	50 €	150 €	200 €
	Ranking list IWWF	50 €	150 €	200 €
	CP	50 €	400 €	450 €
Pénalités pour Inscription hors délais (après le 31/05/2024)	Normal	100 €	400 €	500 €
	Ranking list IWWF	100 €	400 €	500 €
	CP	100 €	400 €	500 €
Pénalités pour modification date ou de site de compétition (après le 01/03/2024)	National	25 €	100 €	125 €
	Ranking list IWWF	25 €	100 €	125 €
	CP	25 €	100 €	125 €
Pénalités pour annulation d'une compétition (après le 01/03/2024)	National	50 €	200 €	250 €
	Ranking list IWWF	50 €	200 €	250 €
	CP	50 €	200 €	250 €
<b>Pénalités</b> pour modification compétition nationale en compétition internationale	National	15 €	150 €	165 €

## Wakeboard

(Câble)

	Homologation	FFSNW	IWWF/EA	TOTAL
<b>Droits d'inscription aux calendriers fédéraux</b>	Nationale - 1 étoile	15 €	50 €	65 €
	Nationale - 2 étoiles	15 €	100 €	115 €
	Nationale - chpt de France 3 étoiles	* 20€/60€/200€	0 €	20€ / 60€ / 200€
	International - 1 étoile	* 20€/60€/200€	100 €	120€ / 160€ / 300€
	International - 2 étoiles	* 20€/60€/200€	200 €	220€ / 260€ / 400€
	International - 3 étoiles	* 20€/60€/200€	300 €	320€ / 360€ / 500€
	International - 4 étoiles	* 20€/60€/200€	400 €	420€ / 460€ / 600€
International - 5 étoiles	* 20€/60€/200€	10 000 €	10 020€ / 10 060€ / 10 200€	
Applicable en plus des droits ci- dessus	Cash Prize (application bye- laws en accord avec E&A IWWF)	200€ si CP < ou = à 10 K€ 500€ si CP > 10 K€	100 €	300€ ou 600€
<b>Droits d'inscription pendant la période banalisée pour l'organisation des CIR françaises soit deux week-end en amont et un en aval (hors championnats de ligue sans participation étrangère)</b>	International - 3 étoiles	500 €	300 €	800 €
	International - 4 étoiles	500 €	400 €	900 €
	International - 5 étoiles	500 €	10 000 €	10 500 €
<b>Compétitions à étapes avec classement final non identifiées comme telle sur les calendriers</b>	Tout type d'homologation	500 € + montant de l'homologation concerné (Cf. barème ci-dessus)	-/-	500 € + montant de l'homologation concerné (Cf. barème ci-dessus)

**Nota 1** : Aucun droit d'inscription pour les championnats de ligue n'est appliqué par la FFSNW et ce quel que que soit le niveau d'homologation de cette compétition.

**Nota 2** : Aucun droit d'inscription pour les championnats nationaux n'est appliqué par l'IWWF/EA dans la limite d'un championnat annuel.

**Nota 3** : Attention, d'autres droits s'appliquent aux compétitions 3 et 4 étoiles et peuvent varier selon le nombre de compétiteurs et d'officiels. Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de la commission wakeboard câble de la FFSNW.

**Nota 4** : Les compétitions à Cash Prize sont soumises à d'autres obligations financières selon le montant total de la dotation. L'ensemble des obligations est consultable soit dans les Bye-Laws de l'IWWF/EA, soit auprès du council wakeboard câble de l'IWWF/EA. 2024 : Une convention est à signer entre l'organisateur et la FFSNW pour toutes les compétitions à cash Prize,

**Nota 5** : Tout organisateur ne déclarant pas une compétition à Cash Price ou faisant partie d'un Tour conformément au barème ci-dessus devra s'acquitter d'une amende de 250€ en plus des sommes dues. A défaut, toute demande d'inscription ultérieure lui sera refusée.

	Homologation	FFSNW	IWWF/EA	TOTAL
Pénalités pour Inscription hors délais (entre 01/02/2024 et 01/03/2024)	International	25 €	100 €	125 €
	RC	25 €	100 €	125 €
	CP	25 €	100 €	125 €

Pénalités pour Inscription hors délais (entre 02/03/2024 et 31/05/2024)	International	50 €	150 €	200 €
	RC	50 €	150 €	200 €
	CP	50 €	400 €	450 €

Pénalités pour Inscription hors délais (après le 31/05/2024)	International	100 €		100 €
	RC	100 €	400 €	500 €
	CP	100 €	400 €	500 €

Pénalités pour modification date ou de site de compétition (après le 01/03/2024)	International	25 €	100 €	125 €
	RC	25 €	100 €	125 €
	CP	25 €	100 €	125 €

Pénalités pour annulation d'une compétition (après le 01/03/2024)	International	50 €	200 €	250 €
	RC	50 €	200 €	250 €
	CP	50 €	200 €	250 €

## Barefoot

Pénalités pour modification date ou de site de compétition (après le 01/03/2024)	RL	25 €	100 €	125 €
	RC	25 €	100 €	125 €
	CP	25 €	100 €	125 €

Pénalités pour annulation d'une compétition (après le 01/03/2024)	RL	50 €	200 €	250 €
	RC	50 €	200 €	250 €
	CP	50 €	200 €	250 €

Pénalités pour modification compétition nationale en compétition internationale				
	National	15 €	150 €	165 €

**Nota 5** : Tout organisateur ne déclarant pas une compétition à Cash Price ou faisant partie d'un Tour conformément au barème ci-dessus devra s'acquitter d'une amende de 250€ en plus des sommes dues. A défaut, le toute demande d'inscription ultérieure lui sera refusée.



FFSNW

## Courses

	Homologation	FFSNW	IWWF/EA	TOTAL
Droits d'inscription aux calendriers fédéraux	Régional	15 €	-/-	15 €
	National	15 €	50 €	65 €
	International	* 20€/60€/200€	100 €	120€ / 160€ / 300€
	Cash Prize CP (> 2 500€)	2,5 % du montant du Cash Prize avec un maximum de 625 €	10 % du montant du Cash Prize avec un maximum de 2 500 €	12,5 % du montant du Cash Prize avec un maximum de 3 125 €
Applicable en plus des droits ci-dessus	Cash Prize (application bye-laws en accord avec E&A IWWF)	200€ si CP < ou = à 10 K€ 500€ si CP > 10 K€	100 €	300€ ou 600€
Droits d'inscription pendant la période banalisée pour l'organisation des CIR françaises soit deux week-ends en amont et un en aval (hors championnats de ligue sans participation étrangère)	International	500 €	100 €	600 €
Compétitions à étapes avec classement final non identifiées comme telles sur les calendriers	Tout type d'homologation	500 € + montant de l'homologation concerné (Cf. barème ci-dessus)	-/-	500 € + montant de l'homologation concerné (Cf. barème ci-dessus)

**Nota 1 :** Aucun droit d'inscription pour les championnats de ligue n'est appliqué par la FFSNW et ce quel que soit le niveau d'homologation de cette compétition.

**Nota 2 :** Aucun droit d'inscription pour les championnats nationaux n'est appliqué par l'IWWF/EA dans la limite d'un championnat annuel.

**Nota 3 :** Les compétitions à Cash Prize sont soumises à d'autres obligations financières selon le montant total de la dotation. L'ensemble des obligations est consultable dans les Bye-Laws de l'IWWF/EA. 2024 : Une convention est à signer entre l'organisateur et la FFSNW pour toutes les compétitions à cash Prize,

**Nota 4 :** Tout organisateur ne déclarant pas une compétition à Cash Prize ou faisant partie d'un Tour conformément au barème ci-dessus devra s'acquitter d'une amende de 250€ en plus des sommes dues. A défaut, toute demande d'inscription ultérieure lui sera refusée.

## Handi

	Homologation	FFSNW	IWWF/EA	TOTAL
Droits d'inscription aux calendriers fédéraux	Régional	15 €	-/-	15 €
	National	15 €	-/-	15 €
	Normal	15 €	100 €	115 €
	RL	* 20€/60€/200€	200 €	220€ / 260€ / 400€
	RC	* 20€/60€/200€	200 €	220€ / 260€ / 400€
Applicable en plus des droits ci-dessus	Cash Prize (application bye-laws en accord avec E&A IWWF)	200€ si CP < ou = à 10 K€ 500€ si CP > 10 K€	100 €	300€ ou 600€
Droits d'inscription pendant la période banalisée pour l'organisation des CIR françaises soit deux week-ends en amont et un en aval (hors championnats de ligue sans participation étrangère)	RL	500 €	200 €	700 €
	RC	500 €	200 €	700 €
Compétitions à étapes avec classement final non identifiées comme telles sur les calendriers	Tout type d'homologation	500 € + montant de l'homologation concernée (Cf. barème ci-dessus)	-/-	500 € + montant de l'homologation concernée (Cf. barème ci-dessus)

**Nota 1 :** Aucun droit d'inscription pour les championnats de ligue n'est appliqué par la FFSNW et ce quel que soit le niveau d'homologation de cette compétition.

**Nota 2 :** Aucun droit d'inscription pour les championnats nationaux n'est appliqué par l'IWWF/EA dans la limite d'un championnat annuel.

**Nota 3 :** Les compétitions à Cash Prize sont soumises à d'autres obligations financières selon le montant total de la dotation. L'ensemble des obligations est consultable dans les Bye-Laws de l'IWWF/EA. 2024 : Une convention est à signer entre l'organisateur et la FFSNW pour toutes les compétitions à cash Prize,

**Nota 4 :** Tout organisateur ne déclarant pas une compétition à Cash Prize ou faisant partie d'un Tour conformément au barème ci-dessus devra s'acquitter d'une amende de 250€ en plus des sommes dues.